

**Note d'information relative à l'offre de  
"parts de coopérateur" par  
la Coopérative Leuzoise pour les Energies du Futur sc  
(en abrégé CLEF sc)**

Le présent document a été établi par Jean-François Masure, administrateur de CLEF sc.

Le présent document n'est pas un prospectus et n'a pas été vérifié ou approuvé par l'autorité des services et marchés financiers.

Cette note d'information est correcte à la date du 11/02/2022<sup>1</sup>.

Elle remplace la note d'information datée du 27/09/2020.

**Avertissement :**

L'investisseur court le risque de perdre tout ou partie de son investissement et/ou de ne pas obtenir le rendement attendu.

Les parts de coopérateur ne sont pas cotées : l'investisseur risque d'éprouver de grandes difficultés à vendre sa position à un tiers au cas où il le souhaiterait.

**Partie I : Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée.**

L'instrument offert est une action, qui, dans une société coopérative, porte le nom de « part de coopérateur » ou « part ».

En y souscrivant, l'investisseur devient propriétaire d'une partie du capital de l'émetteur.

L'actionnaire est soumis au risque de l'entreprise et risque donc de perdre le capital investi.

En cas de liquidation, l'actionnaire passe après le créancier dans la répartition du produit de la vente des actifs, autrement dit la plupart du temps, il ne peut rien récupérer.

L'action a une durée de vie illimitée. Voir à cet égard le point 3 de la partie IV pour les possibilités de remboursement.

En contrepartie, l'action donne droit à une quote-part du bénéfice éventuel de l'émetteur et l'actionnaire reçoit le cas échéant un revenu appelé dividende. Le montant du dividende dépend du profit réalisé par l'émetteur et de la façon dont il décide de le répartir entre mise en réserve et rémunération des actionnaires. L'action donne également un droit de vote à l'assemblée générale.

L'émetteur déclare les risques suivants :

Risque de crédit:	CLEF sc souhaite rendre le public attentif au fait que les placements en actions (parts sociales) ne sont jamais sans risque. Les investisseurs sont tenus, lors de leur décision d'investissement, de considérer une perte totale de celui-ci. Toutefois, la responsabilité des coopérateurs est strictement limitée au montant de leur souscription et ils ne sont ni conjointement ni solidairement responsables des dettes de la société coopérative. En d'autres termes, leur risque maximal est une perte totale de leur investissement. D'autre part, le conseil d'administration veille à analyser les projets raisonnablement, c'est-à-dire en minimisant les risques d'investissement au maximum.
-------------------	--

<sup>1</sup> Conformément à la législation actuelle, elle sera valable pour une période d'un an à partir de cette date. Toute modification éventuelle endéans cette période fera l'objet d'un supplément publié sur le site internet de la coopérative.

Risque de liquidité :	Ce risque correspond à l'impossibilité pour un coopérateur de céder ses parts dans un délai court. La cessibilité des parts est décrite ci-dessous.
Risques propres à l'émetteur – opérationnels et commerciaux :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CLEF participe au développement (phase précédant l'obtention du permis unique) de projets d'énergies renouvelables (éoliens, photovoltaïque, bio-méthanisation,...).</li> <li>Un risque existe de ne pas obtenir le permis dans des délais raisonnables entraînant la décision d'arrêt du développement et donc la perte des frais générés ;</li> <li>- Modification du mécanisme de soutien de la Région Wallonne pouvant entraîner la décision d'arrêt du développement et donc la perte des frais supportés ;</li> <li>- Retard dans la réalisation technique des installations de production d'électricité entraînant un retard au démarrage des installations et donc à la génération d'un chiffre d'affaire ;</li> <li>- Insuffisance des fonds récoltés entraînant une annulation du projet en cours, cela entraînerait un retard à la génération d'un chiffre d'affaire ;</li> <li>- Aléas climatiques entraînant une chute de la production d'électricité (absence de vent dans le cadre des projets éoliens, faible ensoleillement dans le cadre des projets photovoltaïques, sécheresse impactant le débit des cours d'eau dans le cadre des projets hydrauliques ou la production de biomasse comme le maïs dans le cadre des projets de bio-méthanisation) durant de nombreux mois.</li> <li>- Fluctuation des prix de vente de l'électricité impactant la rentabilité des sociétés d'exploitation.</li> </ul>
Risques propres à l'émetteur - liés aux subventions :	CLEF participe à des appels à projet de recherche et développement et/ou de démonstration, essentiellement dans le cadre du partage d'énergie dans le cadre des Communautés d'énergie et dans le cadre de l'éolien offshore. Elle obtient dans certains cas des subsides régionaux, fédéraux ou européens.
Risques propres à l'émetteur - gouvernance :	L'assemblée générale annuelle (AG) de l'entreprise décide par un vote du montant des dividendes payés, ceux-ci ne peuvent pas être garantis à l'avance.
Autres risques :	<p>Les investissements de CLEF se font en très grosse majorité dans le capital ou via des prêts subordonnés dans des sociétés d'exploitation spécifiques (souvent appelées SPV) détenant les actifs de production et les exploitant.</p> <p>Les revenus potentiels de CLEF sont donc en majorité des dividendes payés par ses sociétés d'exploitation ou des intérêts payés sur les prêts subordonnés octroyés.</p> <p>Les dividendes reçus par la coopérative ne peuvent donc pas être garantis à l'avance.</p> <p>Il est à noter que ce type de fonctionnement est classique dans les financements de projets de production ou de stockage d'énergie renouvelable de forte puissance, nécessitant un complément de financement par crédit bancaire.</p>

## Partie II : Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement.

### A. Identité de l'émetteur : CLEF sc

1.1 Siège d'exploitation et pays d'origine	CLEF sc est une société coopérative (sc) de droit belge, ayant son siège social Rue de Barry, 20, 7904 Leuze-en-Hainaut (Pipaix)
1.2 Forme juridique	Société Coopérative (SC)
1.3 Numéro d'entreprise ou équivalent	RPM Tournai TVA BE 0898.209.805
1.4 Site internet	www.clef-scr1.be
2. Activités de l'émetteur	<p>CLEF investit les fonds recueillis dans des projets permettant le développement et/ou le stockage des énergies renouvelables, principalement dans l'éolien en Belgique ou dans d'autres techniques de production d'électricité et/ou de chaleur renouvelable (biomasse, hydraulique, solaire) en (co)développement de projets ou en partenariat avec d'autres acteurs du marché belge. Elle participe aussi au capital de COCITER sc, un fournisseur d'électricité sur le territoire wallon. Elle agit également comme tiers-investisseur dans des solutions photovoltaïques pour des projets présentant une autoconsommation substantielle.</p> <p>CLEF participe également à des projets de recherche et développement liés directement à la production d'électricité et son utilisation la plus rationnelle possible.</p> <p>CLEF s'investit auprès des citoyens et des acteurs du territoire dans l'information et la sensibilisation aux énergies renouvelables et à l'utilisation rationnelle et responsable de l'énergie. CLEF intervient ainsi régulièrement auprès des écoles, des associations et des groupements de jeunes, afin de sensibiliser les enfants et adolescents, qui sont les futurs décideurs et acteurs de notre société, en leur proposant des informations correctes et complètes concernant les énergies renouvelables et les enjeux de la consommation d'énergie. Concrètement, CLEF propose des visites de ses éoliennes, des animations, des supports visuels adaptés et un dossier pédagogique qui propose des pistes de réflexion concernant les objectifs de développement durables 2030.</p>
3. Identité des personnes détenant plus de 5 % du capital de l'émetteur.	Néant
4. Eventuelles opérations conclues entre l'émetteur et les personnes visées au point précédent et/ou des personnes liées autres que des actionnaires.	Néant
5.1 Identité des membres de l'organe légal d'administration de l'émetteur.	<p>La société est gérée par un conseil d'administration composé de 10 membres élus par l'assemblée générale pour une durée de 4 ans.</p> <p>Le dernier renouvellement a eu lieu lors de l'assemblée générale ordinaire organisée en 2020.</p>

	A ce jour, les membres du Conseil d'administration sont les suivants : Grégoire Couplet, Eric Derycke, Gérard Hubaux, Jean Lecouvet, Fabienne Marchal (par ailleurs également Présidente du Conseil et Administratrice déléguée), Jean-François Masure, Henri Meys, Luc Pieman, Martin Wattiez, Rémi Wepierre.
5.2 Identité des membres du comité de direction.	Néant
5.3 Identité des délégués à la gestion journalière.	Fabienne Marchal (administratrice déléguée)
6. Montant global de la rémunération des administrateurs et/ou délégué(s) à la gestion journalière pour le dernier exercice comptable et montant total des sommes provisionnées ou constatées par ailleurs par l'émetteur ou ses filiales aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.	Le conseil d'administration exerce son mandat bénévolement, aucune pension, retraite ou autre avantage n'est provisionné. La coopérative dispose toutefois d'une équipe de salariés (3.65 ETP au 31/12/2021)
7. Concernant les personnes visées au point 4, mention de toute condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.	Néant
8. Description des conflits d'intérêts entre l'émetteur et les personnes visées au point 3 et 5, ou avec d'autres parties liées.	Néant
9. Identité du commissaire aux comptes.	Néant. Aucun commissaire aux comptes n'a encore été désigné à ce jour par l'Assemblée Générale. Les comptes sont établis annuellement par le bureau d'expertise comptable FIGESCO dont le siège est situé à Tourpes (commune de Leuze-en-Hainaut)

## B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels des deux derniers exercices	Voir documents : - CLEF_BNB_20201231.pdf - CLEF_BNB_20191231.pdf Les comptes au 31/12/2020 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire organisée le 21/05/2021 par télé-conférence (conséquence de la crise sanitaire) Le rapport annuel pour l'exercice 2020 est disponible sous le lien suivant: <a href="https://www.clef-scr1.be/wp-content/uploads/clef-rapport-annuel-2021-web.pdf">https://www.clef-scr1.be/wp-content/uploads/clef-rapport-annuel-2021-web.pdf</a> Les comptes au 31/12/2019 ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire organisée le 28/06/2020 par télé-conférence (conséquence de la crise sanitaire)
--	--

	Les comptes au 31/12/2021 seront approuvés lors de l'assemblée générale ordinaire du 20/05/2022.
2. Fonds de roulement net.	358.194,29 euros
3.1 Capitaux propres.	Capital au 31/12/2020 : 4.115.250,00 euros Total du bilan au 31/12/2020 : 4.527.180,10 euros (pour information et sous réserve de validation des comptes par l'assemblée générale du 20/05/2022, le capital au 31/12/2021 sera de 4.604.000 euros).
3.2 Endettement.	Pas d'endettement
3.3 Date prévue du break-even.	Déjà atteinte.
4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale survenu depuis la fin du dernier exercice auquel ont trait les comptes annuels annexés à la présente note.	Pas de changement significatif

### Partie III : Informations concernant l'offre des instruments de placement

#### A. Description de l'offre

1.1 Montant minimal de l'offre	Aucun
1.2 Montant minimal de souscription par investisseur	1 part à 250 euros
1.3 Montant maximal de souscription par investisseur	40 parts, soit 10.000 euros. Si un coopérateur a déjà atteint ce montant (de par un investissement fait avant 2018 – année du changement des règles d'investissement maximal), cette offre lui est accessible pour un montant maximal de 5000 euros. Pour rappel, ces montants sont à considérer comme un maximum par coopérateur dans la coopérative et couvrent donc une période plus large que la durée de la présente offre.
2. Prix total des instruments de placement offerts	1.000.000 euros
3.1 Date d'ouverture de l'offre	L'offre est ouverte en date du 08/02/2022
3.2 Date de clôture de l'offre	L'offre est ouverte jusqu'au 31 décembre 2022. Elle peut être clôturée prématurément si le capital souhaité est atteint (point 2 ci-dessus).
3.3 Date d'émission des instruments de placement	Pas de date spécifique, en fonction de l'arrivée de nouveaux coopérateurs.
4. Droit de vote attaché aux parts	Chaque coopérateur détient un droit de vote égal à sa participation dans le capital de la coopérative pour autant que ce pourcentage ne dépasse pas 10 % (aucun cas en date du 31/12/2020, aucun cas attendu au 31/12/2021, la règle des 10.000 euros par coopérateurs étant bien connue et acceptée par tous)
5. Modalité de composition du Conseil	Actuellement, le Conseil d'Administration comprend 10 administrateurs.

	Les candidats sont validés par le Conseil d'Administration et sont soumis à l'approbation de l'Assemblée générale.
6. Frais à charge de l'investisseur	Aucun, ni à l'entrée dans le capital, ni à la sortie.

## B. Raisons de l'offre

1. Utilisation projetée des montants recueillis	<p>- Investissement dans le projet éolien de Silly (via une participation au capital et un prêt dans la société d'exploitation « Vent de la Sille sa » pour un montant total de l'ordre de 1,5 mio d'euros) dont la construction a commencé fin 2021 et doit se poursuivre en 2022. La société d'exploitation complètera le financement par emprunt bancaire. Elle a été créée par CLEF en décembre 2021 sous le numéro d'entreprise BE 0779 617 506 (CLEF est à ce jour son seul actionnaire);</p> <p>- Financement d'un fonds de roulement dans le projet de bio-méthanisation de Thuin (société d'exploitation Walvert Thuin sprl, numéro d'entreprise BE 0684 554 932) pour un montant de l'ordre de 250.000 euros ;</p> <p>- Constitution de trésorerie en vue de l'investissement dans les projets éoliens de « Mourcourt » et de « Rumilies » dans les environs de Tournai, en co-investissement avec le développeur STORM. L'investissement se fera dans les sociétés d'exploitation STORM 32 sprl (BE 0841.382.354) et STORM 34 (BE 0661.930.968) sprl.</p>
2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser	<p>Le capital de la coopérative croît continuellement depuis 2008.</p> <p>L'augmentation de capital « organique » ne suffit pas pour le financement des projets repris en rubrique 1 qui nécessitent un capital supplémentaire de 1.600.000 euros. D'où la présente offre.</p>
3. Autres sources de financement pour la réalisation de l'investissement ou du projet considéré	<p>Pour le projet éolien de Silly, la société d'exploitation dans laquelle CLEF investira finalisera son financement via un recours à un emprunt bancaire.</p>
4. Pour plus d'information, veuillez consulter le site internet <a href="http://www.clef-scr1.be">www.clef-scr1.be</a>	

## Partie IV : Informations concernant les instruments de placement offerts

### A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

1. Nature et catégorie des instruments de placement.	Parts dans la coopérative CLEF sc
2.1 Devise des instruments de placement.	Euros
2.2 Dénomination des instruments de placement.	<p>Les parts sociales sont des instruments financiers de type « action ».</p> <p>Elles représentent donc un droit de propriété sur une fraction du capital de l'entreprise. Cela signifie qu'en achetant une part sociale, le souscripteur devient associé de la société coopérative CLEF.</p>

	<p>L'investisseur qui acquiert une ou plusieurs parts sociales par le biais de la présente émission devient coopérateur s'il ne l'est pas encore et son investissement s'ajoute aux fonds propres de la coopérative.</p> <p>Les parts sociales ne possèdent pas de code ISIN ou de code équivalent.</p> <p>Les parts sociales sont nominatives. Elles sont reprises dans le registre des coopérateurs de CLEF tenu électroniquement au siège de la société.</p> <p>Les parts sociales sont de Type A ou de Type B.</p> <p>Les parts de type A sont réservées aux coopérateurs fondateurs, les parts de type B sont réservées aux autres coopérateurs. Les fondateurs peuvent être considérés comme les « coopérateurs-garants » de l'objet social.</p> <p>Aucune différence n'est faite entre les parts de type A et les parts de type B pour ce qui concerne le droit aux dividendes ni pour l'accès aux postes d'administrateur.</p>
2.3 Valeur nominale des instruments de placement.	250 euros
2.4 Valeur comptable de la part	257,83 euros au 31/12/2020
2.5 Risque de fluctuation du prix du titre :	Le remboursement éventuel de parts à l'associé se fait à la valeur comptable si elle est inférieure à 250 euros, sinon, à 250 euros.
3. Date d'échéance et/ou modalités de remboursement.	<p>La négociabilité des parts sociales est soumise aux restrictions suivantes.</p> <p>La personne qui souhaite récupérer la somme investie, en tout ou en partie, peut revendre ses parts soit</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>(1) à un associé existant ou à un futur associé pour autant qu'il remplisse les conditions fixées dans les statuts de la coopérative,</li> <li>(2) à la coopérative qui dans ce cas lui rachète les parts en diminuant son capital. La demande doit être adressée au Conseil d'administration dans le premier semestre. La part est alors remboursée après l'Assemblée générale validant les comptes de l'année de la demande de remboursement. Cette deuxième alternative, plus longue, est prévue par le droit des sociétés et reprise intégralement dans les statuts de la coopérative.</li> </ol> <p>En cas de décès, les parts sociales détenues par le coopérateur décédé font partie de la succession et sont donc transmissibles aux héritiers.</p> <p>Il est également noté de prendre connaissance de l'horizon d'investissement repris plus bas dans ce document) à prendre en compte avant de prendre la décision d'investir.</p>
4. Rang des instruments de placement dans la structure de capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité	Les dettes bancaires ont le premier rang, les emprunts subordonnés le rang suivant. La part de coopérateur a le même (dernier) rang qu'une action de société.
5. Eventuelles restrictions au libre transfert des instruments de placement.	<p>Les parts sociales peuvent être cédées ou transmises aux autres détenteurs de parts sociales et ce moyennant l'accord du conseil d'administration.</p> <p>Toutefois, elles ne peuvent être transmises à des tiers non encore associés qu'à partir du moment où ces tiers</p>

	<p>sont approuvés par le conseil d'administration qui se réunit en général une fois par mois.</p> <p>Plus de détails à ce sujet dans les statuts de la coopérative disponibles sur le site <a href="http://www.clef-scril.be">www.clef-scril.be</a></p>
6. Le cas échéant, taux d'intérêt annuel et, le cas échéant, mode de détermination du taux d'intérêt applicable au cas où le taux d'intérêt n'est pas fixe.	non applicable
7. Politique de dividende	<p>Le dividende est fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire des coopérateurs (AGO) et est limité à 6%.</p> <p>Chaque année, le Conseil d'Administration de CLEF sc, fait une proposition de dividende à l'Assemblée Générale de CLEF en fonction du résultat de l'année.</p> <p>CLEF vise à distribuer un dividende (non garanti) annuel de l'ordre de 3 % brut.</p>
8. Date de paiement de l'intérêt ou de la distribution du dividende.	<p>Le paiement des dividendes est effectué avant le 30 juin de l'année de l'assemblée générale ordinaire qui en a approuvé le paiement.</p> <p>Si pour une raison quelconque, le paiement ne peut se faire (compte clôturé, numéro de compte (IBAN) incorrect ou non connu), le montant acquis n'est évidemment pas perdu pour le coopérateur. Il est conservé sur le compte à vue de la coopérative et sera payé dès réception des informations nécessaires.</p>

## Partie V : Autres informations importantes

Résumé de la fiscalité :	<p>Les dividendes sont soumis à une retenue à la source, à savoir un précompte mobilier. Le taux du précompte mobilier s'élève à 30% au 31 décembre 2021.</p> <p><u>Traitement fiscal des dividendes avant le 31 décembre 2017:</u></p> <p>Pour les personnes physiques qui détiennent des parts dans des coopératives agréées, les dividendes sont, en partie, exonérés de l'impôt sur le revenu mobilier. Cette exonération est limitée pour chaque déclaration à la première tranche de 190 euros de dividendes des sociétés coopératives agréées (montant indexé pour l'exercice d'imposition 2016).</p> <p>Les sociétés coopératives sont tenues de prélever le précompte mobilier uniquement au-delà du seuil de 190 euros de dividendes pour les coopératives agréées, et de le reverser à l'administration fiscale fédérale.</p> <p>Pour les particuliers, le précompte mobilier est libératoire : les dividendes ne doivent pas être mentionnés dans la déclaration à l'impôt des personnes physiques lorsqu'un précompte mobilier est prélevé, à la source, par la coopérative. Toutefois, tout associé, membre de plusieurs coopératives, est tenu de vérifier qu'il ne dépasse pas le seuil de 190 euros exonérés en cumulant les dividendes perçus de différentes coopératives et, le cas échéant, de déclarer le surplus dans sa déclaration fiscale.</p>
--------------------------	---



	<p><u>Traitement fiscal des dividendes après le 31 décembre 2017 :</u></p> <p>Pour les personnes physiques qui détiennent des parts dans des coopératives agréées ou dans d'autres sociétés, les dividendes sont, en partie, exonérés de l'impôt sur le revenu mobilier.</p> <p>Cette exonération est limitée pour chaque déclaration à la première tranche de 800 euros (exercice 2021, revenus 2020) euros de dividendes perçus.</p> <p>Les sociétés coopératives sont tenues de prélever le précompte mobilier (1<sup>ère</sup> application après l'AG de mai 2018 pour les dividendes relatifs à l'exercice 2017) et de le reverser à l'administration fiscale fédérale.</p> <p>Pour les particuliers, le précompte mobilier ainsi prélevé est récupérable via la déclaration à l'impôt des personnes physiques.</p>
Horizon de placement	<p>Un investissement en action est à considérer dans la durée et n'est pas comparable à un placement dans un carnet d'épargne.</p> <p>Il participe en effet au financement et donc à la mise en place et au développement d'un ou de plusieurs projets.</p> <p>L'horizon de placement recommandé est de l'ordre de minimum 5 ans.</p>
Plainte concernant le produit financier	<p>En cas de plainte, vous pouvez vous adresser directement à CLEF sc :</p> <p>rue de Barry, 20   7904 Pipaix  <a href="mailto:info@clef-scr1.be">info@clef-scr1.be</a></p> <p>Si vous n'obtenez pas satisfaction, contactez le service médiation des consommateurs :</p> <p>North Gate II  Boulevard du Roi Albert II 8  Bte 1 à 1000 Bruxelles  Tel : 02 702 52 20,  E-mail : <a href="mailto:contact@mediationconsommateur.be">contact@mediationconsommateur.be</a></p>
Autres informations	<p>Compte bancaire : IBAN BE36-0682-4961-5581  Site internet : <a href="http://www.clef-scr1.be">www.clef-scr1.be</a>  Email : <a href="mailto:info@clef-scr1.be">info@clef-scr1.be</a>  Statuts de l'émetteur :  <a href="http://www.clef-scr1.be/download/CLEF_Statuts_VersionFinale_20080519.pdf">http://www.clef-scr1.be/download/CLEF_Statuts_VersionFinale_20080519.pdf</a></p>

<b>23</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0898.209.805	P.	U.	D.	A-app 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS ET DES ASSOCIATIONS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **Cooperative leuzoise energie du futur**

Forme juridique: **SCRL**

Adresse: **Rue de barry**

N°: **20**

Code postal: **7904**

Commune: **Pipaix**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Hainaut, division Tournai**

Adresse Internet<sup>1</sup>:

Numéro d'entreprise **0898.209.805**

DATE **29-05-08** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)**<sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **21-05-21**  
et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-20** au **31-12-20**  
Exercice précédent du **01-01-19** au **31-12-19**


Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~<sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **20** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.2, 6.3, 6.5, 6.6, 6.7, 6.9, 7.2, 8, 9, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 17

Signature  
(nom et qualité)  
**Marchal Fabienne**  
**Président**

Fabienne Marchal  
(Authenticatio  
n)  
 Signature numérique de Fabienne Marchal (Authentication)  
Date: 2021.05.27 14:37:10 +02'00'

Signature  
(nom et qualité)  
**Masure JF**  
**secrétaire**

 Signature numérique de Jean-François Masure (Signature)  
Date: 2021.05.27 09:05:06 +02'00'

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de la société

**Marchal Fabienne Profession : administrateur délégué**

rue de barry 20, 7904 Pipaix, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**Masure Jean francois**

Rue de la gare 6, 7904 Pipaix, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**Couplet Grégoire**

Rue des combattants d'havannes 173, 7531 Havannes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**Derycke Eric**

Rue de barry 20, 7904 Pipaix, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**Lecouvet Jean**

Rue du burg 4, 7640 Antoing, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**Wattiez Martin**

Rue de la sylle 11, 7830 Silly, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**Hubaux Gérard**

rue de lossignol 6, 1401 Baulers, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**Meys Henri**

Faubourg de namur 89, 1400 Nivelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**Pieman Luc**

Rue Trieu - Perilleu 50, 7800 Ath, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)****Wepierre Rémi**

rue du grand peril 201, 7090 Hennuyères, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 15-05-20- 17-04-24

**DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels ont / ~~ont pas~~ \* été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de la société\*\*,
- B. L'établissement des comptes annuels \*\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)
<b>Avicount srl</b> rue de la station 12 , 7904 Tourpes, Belgique Fonction : Comptable-fiscaliste agréé	70444632	A B

\* Biffer la mention inutile.

\*\* Mention facultative.

## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>1.430.751,79</u>	<u>1.272.793,16</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21	270.524,93	133.367,70
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27	15.043,36	7.241,96
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23	15.043,36	7.241,96
Mobilier et matériel roulant .....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28	1.145.183,50	1.132.183,50
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>3.096.428,31</u>	<u>2.539.265,92</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	2.326.303,92	1.869.843,92
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291	2.326.303,92	1.869.843,92
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	1.384,22	1.384,22
Stocks .....		30/36	1.384,22	1.384,22
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	120.162,10	142.647,10
Créances commerciales .....		40	77.718,01	98.466,42
Autres créances .....		41	42.444,09	44.180,68
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53	226.138,90	226.138,90
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	371.773,05	246.486,53
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	50.666,12	52.765,25
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	<u>4.527.180,10</u>	<u>3.812.059,08</u>

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b> .....		10/15	4.244.126,92	3.542.307,87
<b>Apport</b> .....		10/11	4.115.250,00	3.450.500,00
Disponible .....		110	4.093.250,00	
Indisponible .....		111	22.000,00	3.450.500,00
<b>Plus-values de réévaluation</b> .....		12		
<b>Réserves</b> .....		13	32.318,93	32.318,93
Réserves indisponibles .....		130/1	32.318,93	32.318,93
Réserves statutairement indisponibles .....		1311	32.318,93	32.318,93
Acquisition d'actions propres .....		1312		
Soutien financier .....		1313		
Autres .....		1319		
Réserves immunisées .....		132		
Réserves disponibles .....		133		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b> .....(+)/(-)		14	96.557,99	59.488,94
<b>Subsides en capital</b> .....		15		
<b>Avance aux associés sur la répartition de l'actif net</b> <sup>4</sup> ...		19		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b> .....		16		
<b>Provisions pour risques et charges</b> .....		160/5		
Pensions et obligations similaires .....		160		
Charges fiscales .....		161		
Grosses réparations et gros entretien .....		162		
Obligations environnementales .....		163		
Autres risques et charges .....		164/5		
<b>Impôts différés</b> .....		168		

<sup>4</sup> Montant venant en déduction des autres composantes des capitaux propres.

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>DETTES</b> .....		17/49	<u>283.053,18</u>	<u>269.751,21</u>
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	6.3	17		115.000,00
Dettes financières .....		170/4		115.000,00
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....		172/3		115.000,00
Autres emprunts .....		174/0		
Dettes commerciales .....		175		
Acomptes sur commandes .....		176		
Autres dettes .....		178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	6.3	42/48	283.053,18	154.751,21
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....		42		
Dettes financières .....		43		
Etablissements de crédit .....		430/8		
Autres emprunts .....		439		
Dettes commerciales .....		44	119.765,30	18.925,01
Fournisseurs .....		440/4	119.765,30	18.925,01
Effets à payer .....		441		
Acomptes sur commandes .....		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....		45	53.452,10	41.682,67
Impôts .....		450/3	37.037,23	31.054,50
Rémunérations et charges sociales .....		454/9	16.414,87	10.628,17
Autres dettes .....		47/48	109.835,78	94.143,53
<b>Comptes de régularisation</b> .....		492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....		10/49	4.527.180,10	3.812.059,08



**COMPTE DE RÉSULTATS**

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Produits et charges d'exploitation</b>				
Marge brute .....		9900	-34.730,57	-19.337,57
Dont: produits d'exploitation non récurrents .....		76A		
Chiffre d'affaires* .....		70		
Approvisionnements, marchandises, services et biens divers* .....		60/61		
Rémunérations, charges sociales et pensions .....	6.4	62	107.154,66	51.931,15
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		630	2.215,24	1.300,67
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....		631/4		
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....		635/8		
Autres charges d'exploitation .....		640/8		
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		649		
Charges d'exploitation non récurrentes .....		66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation</b> .....		9901	<u>-144.100,47</u>	<u>-72.569,39</u>
<b>Produits financiers</b> .....	6.4	75/76B	309.862,86	202.669,25
Produits financiers récurrents .....		75	309.862,86	202.669,25
Dont: subsides en capital et en intérêts .....		753		
Produits financiers non récurrents .....		76B		
<b>Charges financières</b> .....	6.4	65/66B	5.235,84	5.212,22
Charges financières récurrentes .....		65	5.235,84	5.212,22
Charges financières non récurrentes .....		66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts</b> .....		9903	<u>160.526,55</u>	<u>124.887,64</u>
<b>Prélèvement sur les impôts différés</b> .....		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		680		
<b>Impôts sur le résultat</b> .....		67/77		-8,28
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice</b> .....		9904	<u>160.526,55</u>	<u>124.895,92</u>
<b>Prélèvement sur les réserves immunisées</b> .....		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter</b> .....		9905	<u>160.526,55</u>	<u>124.895,92</u>

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	220.015,49	169.248,74
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	160.526,55	124.895,92
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	59.488,94	44.352,82
<b>Prélèvement sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
<b>Affectation aux capitaux propres</b> .....	691/2		6.244,80
à l'apport .....	691		
à la réserve légale .....	6920		6.244,80
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	96.557,99	59.488,94
<b>Intervention des associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	123.457,50	103.515,00
Rémunération de l'apport .....	694	123.457,50	103.515,00
Administrateurs ou gérants .....	695		
Travailleurs .....	696		
Autres allocataires .....	697		

**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice** .....

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris .....

Acquis de tiers .....

Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice** .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE** .....

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	xxxxxxxxxxxxxxx	133.367,70
8029	137.157,23	
8039		
8049		
8059	270.524,93	
8129P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129		
(21)	<u>270.524,93</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	8.542,63
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8169	10.016,64	
Cessions et désaffectations .....	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199	18.559,27	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8219		
Acquises de tiers .....	8229		
Annulées .....	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329P	xxxxxxxxxxxxxxx	1.300,67
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	2.215,24	
Repris .....	8289		
Acquis de tiers .....	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329	3.515,91	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22/27)	<u>15.043,36</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	1.158.433,50
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8365	13.000,00	
Cessions et retraits .....	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8385		
Autres mutations .....	8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395	1.171.433,50	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8415		
Acquises de tiers .....	8425		
Annulées .....	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	26.250,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8475		
Reprises .....	8485		
Acquises de tiers .....	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525	26.250,00	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> .....	8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(28)	1.145.183,50	

**RÉSULTATS**

**PERSONNEL ET FRAIS DE PERSONNEL**

Travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein ..

Codes	Exercice	Exercice précédent
9087	1,8	1,3
<b>PRODUITS ET CHARGES DE TAILLE OU D'INCIDENCE EXCEPTIONNELLE</b>		
<b>Produits non récurrents</b> .....	76	
Produits d'exploitation non récurrents .....	(76A)	
Produits financiers non récurrents .....	(76B)	
<b>Charges non récurrentes</b> .....	66	
Charges d'exploitation non récurrentes .....	(66A)	
Charges financières non récurrentes .....	(66B)	
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>		
<b>Intérêts portés à l'actif</b> .....	6502	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et des associations.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison des comptes annuels soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)  
(Pour comparer les comptes annuels des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

### 2. Actifs immobilisés

#### Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (ont) (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

#### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.  
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
<b>1. Frais d'établissement</b> <b>2. Immobilisations incorporelles</b> <b>3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*</b> <b>4. Installations, machines et outillage*</b> Installation <b>5. Matériel roulant*</b> <b>6. Matériel de bureau et mobilier*</b> <b>7. Autres immobilisations corporelles</b>	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

### Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

#### 3. Actifs circulants

#### Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:
2. En cours de fabrication - produits finis:
3. Marchandises:
4. Immeubles destinés à la vente:

#### Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

#### Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité de résultat selon l'avancement du travail).



## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 4. Passif

#### Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

#### Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

#### Conventions de location-financement:

Pour les droits d'usage résultant de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*portant sur des biens immobiliers et conclues avant le 1er janvier 1980*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS****PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles la société détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles la société détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital, des capitaux propres ou d'une classe d'actions de la société.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ ) ou (-) (en unités)
<b>Cociter SCRL</b> rue barry 20 7904 Pipaix Belgique 0508.727.881	actions	145	19,00	0,00	31/12/2019	EUR	748.631	-46.066
<b>pelz SA</b> rue de barry 20 7904 Pipaix Belgique 0899.814.263	actions	7.991	99,88	0,00	31/12/2019	EUR	697.656	133.105
<b>Frasnes lez vents SA</b> chaussée de Lille 353 7500 Tournai Belgique 0536.795.921	actions	180	22,50	0,00	31/12/2019	EUR	677.598	159.845
<b>Coopeos SCRL</b> rue de Morimont 13 , boîte a 1340 Ottignies Belgique 0644.403.464	Actions	60	2,20	0,00	31/12/2019	EUR	557.948	5.494
<b>Green City SCRL</b> rue samuel Manet 3 7070 Gottignies Belgique 0644.449.489	Actions	1	1,00	0,00	31/03/2020	EUR	501.741	39.869
<b>Les vents d'arpes SA</b> Chaussée de lille 353 7500 Tournai Belgique 0670.553.674	Actions	150	15,00	0,00	31/12/2019	EUR	110.000	1.358.098

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS  
ET DES ASSOCIATIONS**

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS****PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+) ou (-) (en unités)
<b>Walvert SPRL</b> rue richard carlier 37 , boîte 6120 6120 Ham-sur-Heure/Nalinnes Belgique 0684.554.932	actions	345	39,00	0,00	31/12/2019	EUR	1.238.518	-407.218
<b>Hose SPRL</b> Rue nanon 98 5000 Namur Belgique 0715.759.634	Actions	18	0,03	0,00	31/12/2019	EUR	1.195.705	-4.295
<b>F'in common SCRL</b> rue Botannique 75 1210 Bruxelles 21 Belgique 0716.767.543	Actions	25	0,00	0,00	31/12/2019	EUR	99.836	8.148
<b>MonceauHydro SA</b> Rue du poirier 3 4570 Marchin Belgique 0635.808.373	Actions	24	0,03	0,00	31/12/2019	EUR	381.701	16.876
<b>Storm 32 SPRL</b> Katwilgweg 2 2050 Antwerpen 5 Belgique 0841.382.354	Actions	7.420	20,00	0,00	31/12/2019	EUR	-185.230	-72.586
<b>Storm 34 SPRL</b> Katwilgweg 2 2050 Antwerpen 5 Belgique 0661.930.968	actions	20.000	20,00	0,00	31/12/2019	EUR	-158.958	-79.747
<b>NewB SCE</b> Rue botannique 75 1210 Saint-Josse-ten-Noode Belgique 0836.324.003	Actions	1	0,00	0,00	31/12/2019	EUR	1.736.625	-4.008.746

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend la société:

200

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS LA SOCIÉTÉ A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs .....	100		3,0	1,8 (ETP)	1,3 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées .....	101		3.132	3.132 (T)	1.848 (T)
Frais de personnel .....	102			(T)	(T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs .....</b>	105		3	1,9
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110		3	1,9
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120		3	1,9
de niveau primaire .....	1200			
de niveau secondaire .....	1201			
de niveau supérieur non universitaire .....	1202		2	1,3
de niveau universitaire .....	1203		1	0,6
Femmes .....	121			
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211			
de niveau supérieur non universitaire .....	1212			
de niveau universitaire .....	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134		3	1,9
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			

**TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE**

**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels la société a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205			
305			

**RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE**

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour la société .....  
     dont coût brut directement lié aux formations .....  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs .....  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour la société .....

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés .....  
 Nombre d'heures de formation suivies .....  
 Coût net pour la société .....

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	

<b>70</b>				<b>1</b>	<b>EUR</b>	
NAT.	Date du dépôt	N° 0898.209.805	P.	U.	D.	M 1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

DÉNOMINATION: **Cooperative leuwoise energie du futur**

Forme juridique: **SCRL**

Adresse: **Rue de Barry**

N°: **20**

Code postal: **7904**

Commune: **Pipaix**

Pays: **Belgique**

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de **Hainaut, division Tournai**

Adresse Internet<sup>1</sup>:

Numéro d'entreprise **0898.209.805**

DATE **29-05-08** du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS **EN EUROS (2 décimales)**<sup>2</sup>

approuvés par l'assemblée générale du **26-06-20**

et relatifs à l'exercice couvrant la période du **01-01-19** au **31-12-19**

Exercice précédent du **01-01-18** au **31-12-18**

Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~<sup>3</sup> identiques à ceux publiés antérieurement.

Nombre total de pages déposées: **20** Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet: 6.2, 6.3, 6.4, 6.6, 7.2, 8, 9, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18

Signature  
(nom et qualité)  
**Marchal Fabienne**  
**Président**

Signature  
(nom et qualité)  
**Masure JF**  
**secrétaire**

<sup>1</sup> Mention facultative.

<sup>2</sup> Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

<sup>3</sup> Biffer la mention inutile.

Ce compte annuel ne concerne pas une société soumise aux dispositions du nouveau Code des sociétés et associations du 23 mars 2019.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES  
ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE  
VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES**

LISTE COMPLÈTE avec mention des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**Marchal Fabienne**

Rue de Barry 20, 7904 Pipaix, Belgique

Fonction : Administrateur délégué

Mandat : 19-04-16- 15-04-20

**Masure Jean-François**

Rue de la Gare 6, 7904 Pipaix, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-04-16- 15-05-20

**Colombier Régis**

Rue de la Perche 12, 6500 Beaumont, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-04-16- 15-05-20

**Couplet Grégoire**

Rue des Combattants d'Havignes 173, 7531 Havignes, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-04-16- 15-05-20

**Anris Séverine**

Rue de la Gare 28, boîte A, 7904 Pipaix, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-04-16- 15-05-20

**Derycke Eric**

Rue de Barry 20, 7904 Pipaix, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-04-16- 15-05-20

**Lecouvet Jean**

Rue du Burg 20, 7904 Pipaix, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-04-16- 15-05-20

**Wattiez Martin**

Rue de la Sylle 11, 7830 Hellebecq, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-04-16- 15-05-20

**Hubaux Gérard**

Rue de Lossignol 6, 1401 Baulers, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-04-16- 15-05-20



**LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)**

**Meys Henri**

Faubourg de Namur 89, 1400 Nivelles, Belgique

Fonction : Administrateur

Mandat : 19-04-16- 15-05-20



## COMPTES ANNUELS

## BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b> .....		20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b> .....		21/28	<u>1.272.793,16</u>	<u>855.951,50</u>
<b>Immobilisations incorporelles</b> .....	6.1.1	21	133.367,70	
<b>Immobilisations corporelles</b> .....	6.1.2	22/27	7.241,96	
Terrains et constructions .....		22		
Installations, machines et outillage .....		23	7.241,96	
Mobilier et matériel roulant .....		24		
Location-financement et droits similaires .....		25		
Autres immobilisations corporelles .....		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés .....		27		
<b>Immobilisations financières</b> .....	6.1.3	28	1.132.183,50	855.951,50
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b> .....		29/58	<u>2.539.265,92</u>	<u>2.721.335,81</u>
<b>Créances à plus d'un an</b> .....		29	1.869.843,92	1.675.075,00
Créances commerciales .....		290		
Autres créances .....		291	1.869.843,92	1.675.075,00
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b> .....		3	1.384,22	1.384,22
Stocks .....		30/36	1.384,22	1.384,22
Commandes en cours d'exécution .....		37		
<b>Créances à un an au plus</b> .....		40/41	142.647,10	81.185,58
Créances commerciales .....		40	98.466,42	47.549,07
Autres créances .....		41	44.180,68	33.636,51
<b>Placements de trésorerie</b> .....		50/53	226.138,90	668.806,66
<b>Valeurs disponibles</b> .....		54/58	246.486,53	149.776,57
<b>Comptes de régularisation</b> .....		490/1	52.765,25	145.107,78
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b> .....		20/58	<u>3.812.059,08</u>	<u>3.577.287,31</u>



Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	17/49	269.751,21	256.360,36
<b>DETTES</b> .....			
<b>Dettes à plus d'un an</b> .....	17	115.000,00	115.945,00
Dettes financières .....	170/4	115.000,00	115.945,00
Etablissements de crédit, dettes de location- financement et dettes assimilées.....	172/3	115.000,00	115.945,00
Autres emprunts .....	174/0		
Dettes commerciales .....	175		
Acomptes reçus sur commandes .....	176		
Autres dettes .....	178/9		
<b>Dettes à un an au plus</b> .....	42/48	154.751,21	140.415,36
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année .....	42		
Dettes financières .....	43		
Etablissements de crédit .....	430/8		
Autres emprunts .....	439		
Dettes commerciales .....	44	18.925,01	18.831,02
Fournisseurs .....	440/4	18.925,01	18.831,02
Effets à payer .....	441		
Acomptes reçus sur commandes .....	46		
Dettes fiscales, salariales et sociales .....	45	41.682,67	43.154,16
Impôts .....	450/3	31.054,50	36.207,65
Rémunérations et charges sociales .....	454/9	10.628,17	6.946,51
Autres dettes .....	47/48	94.143,53	78.430,18
<b>Comptes de régularisation</b> .....	492/3		
<b>TOTAL DU PASSIF</b> .....	10/49	3.812.059,08	3.577.287,31

**COMPTE DE RÉSULTATS**

Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
	<b>Produits et charges d'exploitation</b>		
	9900	-19.337,57	-23.281,02
	Marge brute d'exploitation .....(+)/(-)		
	76A		
	Dont: produits d'exploitation non récurrents .....		
	70		
	Chiffre d'affaires* .....		
	60/61		
	Approvisionnements, marchandises, services et biens divers* .....		
	62	51.931,15	35.948,39
	Rémunérations, charges sociales et pensions .....(+)/(-)		
	630	1.300,67	
	Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles .....		
	631/4		
	Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) .....(+)/(-)		
	635/8		
	Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) .....(+)/(-)		
	640/8		4.700,00
	Autres charges d'exploitation .....		
	649		
	Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration .....		
	66A		
	Charges d'exploitation non récurrentes .....		
	9901	-72.569,39	-63.929,41
	<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation .....(+)/(-)</b>		
	75/76B	202.669,25	95.702,74
	<b>Produits financiers</b> .....		
	75	202.669,25	95.702,74
	Produits financiers récurrents .....		
	753		
	Dont: subsides en capital et en intérêts .....		
	76B		
	Produits financiers non récurrents .....		
	65/66B	5.212,22	5.226,17
	<b>Charges financières</b> .....		
	65	5.212,22	5.226,17
	Charges financières récurrentes .....		
	66B		
	Charges financières non récurrentes .....		
	9903	124.887,64	26.547,16
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts .....(+)/(-)</b>		
	780		
	<b>Prélèvements sur les impôts différés</b> .....		
	680		
	<b>Transfert aux impôts différés</b> .....		
	67/77	-8,28	5.200,11
	<b>Impôts sur le résultat .....(+)/(-)</b>		
	9904	124.895,92	21.347,05
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice .....(+)/(-)</b>		
	789		
	<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b> .....		
	689		
	<b>Transfert aux réserves immunisées</b> .....		
	9905	124.895,92	21.347,05
	<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)</b>		

**AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b> .....(+)/(-)	9906	169.248,74	143.189,05
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter .....(+)/(-)	(9905)	124.895,92	21.347,05
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent .....(+)/(-)	14P	44.352,82	121.842,00
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b> .....	791/2		
<b>Affectations aux capitaux propres</b> .....	691/2	6.244,80	1.321,23
au capital et aux primes d'émission .....	691		
à la réserve légale .....	6920	6.244,80	1.321,23
aux autres réserves .....	6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b> .....(+)/(-)	(14)	59.488,94	44.352,82
<b>Intervention d'associés dans la perte</b> .....	794		
<b>Bénéfice à distribuer</b> .....	694/7	103.515,00	97.515,00
Rémunération du capital	694	103.515,00	97.515,00
Administrateurs ou gérants	695		
Employés .....	696		
Autres allocataires .....	697		

**ANNEXE**

**ETAT DES IMMOBILISATIONS**

**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée .....

Cessions et désaffectations .....

Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice .....

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....

**Mutations de l'exercice**

Actés .....

Repris .....

Acquis de tiers .....

Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....

Transférés d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice .....

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE .....**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8029	133.367,70	
8039		
8049		
8059	133.367,70	
8129P	xxxxxxxxxxxxxxx	
8079		
8089		
8099		
8109		
8119		
8129		
(21)	<u>133.367,70</u>	



	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée .....	8169	8.542,63	
Cessions et désaffectations .....	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8189		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8199	8.542,63	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8219		
Acquises de tiers .....	8229		
Annulées .....	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre .....(+)/(-)	8249		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8259		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....			
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8279	1.300,67	
Repris .....	8289		
Acquis de tiers .....	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations .....	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre .....	8319		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8329	1.300,67	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(22/27)	<u>7.241,96</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395P	xxxxxxxxxxxxxxxx	882.201,50
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions .....	8365	276.232,00	
Cessions et retraits .....	8375		
Transferts d'une rubrique à une autre .....	8385		
Autres mutations .....	8386		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b> .....	8395	1.158.433,50	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8415		
Acquises de tiers .....	8425		
Annulées .....	8435		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8445		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b> .....	8455		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525P	xxxxxxxxxxxxxxxx	26.250,00
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées .....	8475		
Reprises .....	8485		
Acquises de tiers .....	8495		
Annulées à la suite de cessions et retraits .....	8505		
Transférées d'une rubrique à une autre .....	8515		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b> .....	8525	26.250,00	
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555P	xxxxxxxxxxxxxxxx	
<b>Mutations de l'exercice</b> .....	8545		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b> .....	8555		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b> .....	(28)	<u>1.132.183,50</u>	

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 1. Principes généraux

Les règles d'évaluation sont établies conformément aux dispositions à l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés.

En vue d'assurer l'image fidèle, il a été dérogé aux règles d'évaluation prévues dans cet arrêté dans les cas exceptionnels suivants:

Ces dérogations se justifient comme suit:

Ces dérogations influencent de la façon suivante le patrimoine, la situation financière et le résultat avant impôts de l'entreprise:

Les règles d'évaluation ~~(ont)~~ (n'ont pas) été modifiées dans leur énoncé ou leur application par rapport à l'exercice précédent; dans l'affirmative, la modification concerne:

et influence (positivement) (négativement) le résultat de l'exercice avant impôts à concurrence de EUR.

Le compte de résultats ~~(a)~~ (n'a pas) été influencé de façon importante par des produits ou des charges imputables à un exercice antérieur; dans l'affirmative, ces résultats concernent:

Les chiffres de l'exercice ne sont pas comparables à ceux de l'exercice précédent en raison du fait suivant:

(Pour que la comparaison des comptes annuels soit possible, les chiffres de l'exercice précédent ont été redressés sur les points suivants)  
(Pour comparer les comptes annuels des deux exercices, il faut tenir compte des éléments suivants):

A défaut de critères objectifs, l'estimation des risques prévisibles, des pertes éventuelles et des dépréciations mentionnés ci-dessous, est inévitablement aléatoire:

Autres informations requises pour que les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'entreprise:

### 2. Actifs immobilisés

#### Frais d'établissement:

Les frais d'établissement sont immédiatement pris en charge sauf les frais suivants qui sont portés à l'actif:

#### Frais de restructuration:

Au cours de l'exercice, des frais de restructuration (ont) (n'ont pas) été portés à l'actif; dans l'affirmative, cette inscription à l'actif se justifie comme suit:

#### Immobilisations incorporelles:

Le montant à l'actif des immobilisations incorporelles comprend EUR de frais de recherche et de développement.  
La durée d'amortissement de ces frais et du goodwill (est) (n'est pas) supérieure à 5 ans; dans l'affirmative, cette durée se justifie comme suit:

#### Immobilisations corporelles:

Des immobilisations corporelles ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### Amortissements actés pendant l'exercice:

Actifs	Méthode L (linéaire) D (dégressive) A (autres)	Base NR (non réévaluée) R (réévaluée)	Taux en %	
			Principal Min. - Max.	Frais accessoires Min. - Max.
<b>1. Frais d'établissement</b> <b>2. Immobilisations incorporelles</b> <b>3. Bâtiments industriels, administratifs ou commerciaux*</b> <b>4. Installations, machines et outillage*</b> Installation <b>5. Matériel roulant*</b> <b>6. Matériel de bureau et mobilier*</b> <b>7. Autres immobilisations corporelles</b>	L	NR	10,00 - 20,00	10,00 - 20,00

\* Y compris les actifs détenus en location-financement; ceux-ci font, le cas échéant, l'objet d'une ligne distincte

Excédent des amortissements accélérés pratiqués, déductibles fiscalement, par rapport aux amortissements économiquement justifiés:

- montant pour l'exercice: EUR.
- montant cumulé pour les immobilisations acquises à partir de l'exercice prenant cours après le 31 décembre 1983: EUR.

### Immobilisations financières:

Des participations ~~(ont)~~ (n'ont pas) été réévaluées durant l'exercice; dans l'affirmative, cette réévaluation se justifie comme suit:

#### 3. Actifs circulants

#### Stocks:

Les stocks sont évalués à leur **valeur d'acquisition** calculée selon la méthode (*à mentionner*) du prix moyen pondéré, Fifo, Lifo, d'individualisation du prix de chaque élément, ou à la **valeur de marché** si elle est inférieure:

1. Approvisionnements:
2. En cours de fabrication - produits finis:
3. Marchandises:
4. Immeubles destinés à la vente:

#### Fabrications:

- Le coût de revient des fabrications (inclut) (n'inclut pas) les frais indirects de production.
- Le coût de revient des fabrications à plus d'un an (inclut) (n'inclut pas) des charges financières afférentes aux capitaux empruntés pour les financer.

En fin d'exercice, la valeur de marché du total des stocks dépasse d'environ % leur valeur comptable.

(Ce renseignement ne doit être mentionné que si l'écart est important).

#### Commandes en cours d'exécution:

Les commandes en cours sont évaluées au (coût de revient) (coût de revient majoré d'une quotité de résultat selon l'avancement du travail).

## RÈGLES D'ÉVALUATION

### 4. Passif

#### Dettes:

Le passif ~~(comporte des)~~ (ne comporte pas de) dettes à long terme, non productives d'intérêt ou assorties d'un taux d'intérêt anormalement faible: dans l'affirmative, ces dettes (font) (ne font pas) l'objet d'un escompte porté à l'actif.

#### Devises:

Les avoirs, dettes et engagements libellés en devises sont convertis en EUR sur les bases suivantes:

Les écarts de conversion des devises sont traités comme suit dans les comptes annuels:

#### Conventions de location-financement:

Pour les droit d'usage de conventions de location-financement qui n'ont pas été portés à l'actif (*article 102, §1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001 portant exécution du Code des sociétés*), les redevances et loyers relatifs aux locations-financements de biens immobiliers et afférents à l'exercice se sont élevés à: EUR.

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS****PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

Sont mentionnées ci-après, les entreprises dans lesquelles l'entreprise détient une participation (comprise dans la rubrique 28 de l'actif) ainsi que les autres entreprises dans lesquelles l'entreprise détient des droits sociaux (compris dans les rubriques 28 et 50/53 de l'actif) représentant 10% au moins du capital souscrit.

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus				Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ ) ou (-) (en unités)
<b>Cociter SCRL</b> rue barry 20 7904 Pipaix Belgique 0508.727.881	actions	145	19,00	0,00	31/12/2018	EUR	452.697	1.362
<b>pelz SA</b> rue de barry 20 7904 Pipaix Belgique 0899.814.263	actions	7.991	99,88	0,00	31/12/2018	EUR	673.997	-12.598
<b>Frasnes lez vents SA</b> chaussée de Lille 353 7500 Tournai Belgique 0536.795.921	actions	180	22,50	0,00	31/12/2018	EUR	517.753	43.049
<b>Coopeos SCRL</b> rue de Morimont 13 , boîte a 1340 Ottignies Belgique 0644.403.464	Actions	60	30,00	0,00	31/12/2018	EUR	390.144	-92.127
<b>Green City SCRL</b> rue samuel Manet 3 7070 Gottignies Belgique 0644.449.489	Actions	1	1,00	0,00	31/03/2019	EUR	461.872	114.512
<b>Les vents d'arpes SA</b> Chaussée de lille 353 7500 Tournai Belgique 0670.553.674	Actions	150	15,00	0,00	31/12/2018	EUR	110.000	818.172

**AUTRES DOCUMENTS À DÉPOSER  
EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**INFORMATION RELATIVE AUX PARTICIPATIONS****PARTICIPATIONS ET DROITS SOCIAUX DÉTENUS DANS D'AUTRES ENTREPRISES**

DÉNOMINATION, adresse complète du SIÈGE et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles				
	Nature	directement		par les filiales	Comptes annuels arrêtés au	Code devise	Capitaux propres	Résultat net
		Nombre	%				%	(+ ) ou (-) (en unités)
<b>Walvert SPRL</b> rue richard carlier 37 , boîte 6120 6120 Ham-sur-Heure/Nalines Belgique 0684.554.932	actions	345	39,00	0,00	31/12/2018	EUR	402.043	-97.957
<b>Hose SPRL</b> Rue nanon 98 5000 Namur Belgique 0715.759.634	Actions	18	0,03	0,00	31/12/2018	EUR	0	0
<b>F'in common SCRL</b> rue Botannique 75 1210 Bruxelles 21 Belgique 0716.767.543	Actions	25	0,00	0,00	31/12/2018	EUR	0	0
<b>MonceauHydro SA</b> Rue du poirier 3 4570 Marchin Belgique 0635.808.373	Actions	24	0,03	0,00	31/12/2018	EUR	405.158	-202.493
<b>Storm 32 SPRL</b> Katwilgweg 2 2050 Antwerpen 5 Belgique 0841.382.354	Actions	7.420	20,00	0,00	31/12/2018	EUR	-112.644	-58.203
<b>Storm 34 SPRL</b> Katwilgweg 2 2050 Antwerpen 5 Belgique 0661.930.968	actions	20.000	20,00	0,00	31/12/2018	EUR	-79.212	-64.525
<b>NewB SCE</b> Rue botannique 75 1210 Saint-Josse-ten-Noode Belgique 0836.324.003	Actions	1	0,00	0,00	31/12/2018	EUR	5.719.733	-2.398.009

**BILAN SOCIAL**

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise: 200

**TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ENTREPRISE A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL**

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
<b>Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent</b>					
Nombre moyen de travailleurs .....	100		2,3	1,3 (ETP)	1,0 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées .....	101		1.848	1.848 (T)	16.075 (T)
Frais de personnel .....	102			(T)	(T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>A la date de clôture de l'exercice</b>				
<b>Nombre de travailleurs .....</b>	105		3	1,6
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée .....	110		3	1,6
Contrat à durée déterminée .....	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini .....	112			
Contrat de remplacement .....	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes .....	120		3	1,6
de niveau primaire .....	1200		2	1,0
de niveau secondaire .....	1201			
de niveau supérieur non universitaire .....	1202		1	0,6
de niveau universitaire .....	1203			
Femmes .....	121			
de niveau primaire .....	1210			
de niveau secondaire .....	1211			
de niveau supérieur non universitaire .....	1212			
de niveau universitaire .....	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction .....	130			
Employés .....	134		3	1,6
Ouvriers .....	132			
Autres .....	133			



## TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

**ENTRÉES**

Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice

**SORTIES**

Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice .....

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205		2	1,1
305		1	0,8

## RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés ..... 5801  
 Nombre d'heures de formation suivies ..... 5802  
 Coût net pour l'entreprise ..... 5803  
     dont coût brut directement lié aux formations ..... 58031  
     dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs ..... 58032  
     dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) ..... 58033

**Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés ..... 5821  
 Nombre d'heures de formation suivies ..... 5822  
 Coût net pour l'entreprise ..... 5823

**Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur**

Nombre de travailleurs concernés ..... 5841  
 Nombre d'heures de formation suivies ..... 5842  
 Coût net pour l'entreprise ..... 5843

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801		5811	
5802		5812	
5803		5813	
58031		58131	
58032		58132	
58033		58133	
5821		5831	
5822		5832	
5823		5833	
5841		5851	
5842		5852	
5843		5853	